

Sécheresse – Catastrophe naturelle

Nous subissons actuellement une période de sécheresse sévère. Si malheureusement vous constatez qu'elle a engendré l'apparition de fissures sur vos bâtiments, déplacez-vous en mairie pour effectuer une déclaration à ce propos.

Lors du dernier épisode de ce type au printemps 2021, les personnes ayant effectué cette déclaration en mairie ont ensuite pu se tourner vers leur assureur pour monter un dossier d'indemnisation car la commune de Saint Hilaire la Palud a été reconnue en état de *Catastrophe Naturelle pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la Sécheresse et à la réhydratation des sols, pour la période du 1er Avril 2021 au 30 juin 2021.*

Nous devons également tous nous montrer responsables face à cette situation et être raisonnables tant dans l'arrosage de nos plantes et jardins que dans nos activités de loisirs liées à l'usage de l'eau.

PLUId – Plan Local d'Urbanisme intercommunal déplacements

[RAPPEL] Les PLUi et PLUId (Plan Local d'Urbanisme intercommunal déplacement) sont en cours d'élaboration. **Nous vous invitons vivement à venir consulter les limites et contours des terrains qui seront classés constructibles dans les 10 ans à venir.** C'est le dernier moment pour consulter et proposer des modifications qui seront ensuite très difficiles à obtenir une fois la procédure lancée avec l'enquête publique. **Le nouveau PLUi sera effectif en 2023 et nous aurons alors déjà 8 parcelles en vente** (n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie si vous êtes intéressés).

Santé – Programme ProFamille

ProFamille est un programme de psychoéducation destiné aux familles et proches de patients souffrant de schizophrénie ou de troubles apparentés.

Si vous vous sentez démunis face aux réactions de votre proche et que vous avez du mal à communiquer avec lui, que vous vous interrogez sur la schizophrénie et que vous êtes à la recherche d'informations sur cette maladie, *ProFamille* propose des modules de séances animés par des professionnels (selon les cas, par des psychiatres, par des psychologues, par des infirmiers).

ProFamille vous aidera à mieux faire face à la maladie de votre proche en développant des habiletés relationnelles avec lui, en apprenant à mieux gérer ses émotions, en déployant autour de vous un réseau de soutien et grâce à une meilleure connaissance et compréhension de cette maladie.

Pour plus de renseignements, contactez *Réseau Réhab* au Centre Hospitalier de Niort par téléphone au **05 49 78 26 79** ou par mail profamille@ch-niort.fr

Petit Marché - Animations

Les animations du marché le dimanche matin vont se poursuivre tout le mois de septembre grâce à la participation financière des exposants.

Tour Poitou-Charentes

L'édition 2022 du Tour du Poitou Charentes passera par notre commune le mardi 23 août prochain. Les coureurs emprunteront la Route de Niort et fileront en direction de Mauzé sur le Mignon.

Le passage de la caravane du tour est prévu à 12h36 et **la course traversera le village à 13h29.**

Journée sportive

La Mission Locale Sud 79 organise, mardi 23 août 2022, une journée dédiée à la découverte des sports, en partenariat avec le Niort Rugby Club.

Au programme :

- Ateliers découverte du rugby, football, basketball animés par les coaches du NRC.
- Initiation à la Zumba, avec l'association Just Dance Niort
- Ateliers santé avec Harmonie Mutuelle et teste d'un simulateur de vieillissement
- Un espace Info Jeunesse animé par le Centre Information Jeunesse de Niort
- Un espace Mission Locale, animé par des jeunes qui parleront de leur parcours et leur accompagnement. Des conseillers seront également présents pour échanger avec les jeunes participants sur leurs besoins, leurs envies et leurs projets.

Pour terminer la journée en beauté, un goûter sera offert aux participants, à déguster devant un concert des artistes *Japhet*, *Balthazard* et *Or Majician*.

Pour qui ?

Cette journée est dédiée aux jeunes de 16 à 25 ans.

Quand et où ?

Mardi 23 août 2022 de 15h à 19h

Au stade Espinassou (57 rue Sarrazine, à Niort)

L'événement est gratuit et sans inscription.



Expression du groupe minoritaire

Nous voilà rassurés, l'information circule parfaitement dans notre village c'est ce que l'on nous a démontré au conseil du 21 juillet ; tant mieux chaque Paludéen est en droit d'avoir l'information en heure et en temps ...Il nous a semblé nécessaire de vous apporter des précisions sur l'historique du projet de restauration de notre Place de l'Église car lors de l'inauguration du 16 juillet, Monsieur le Maire a surtout évoqué le label Bio obtenu par la commune ce qui est une très bonne chose. En 2014, dans le cadre de son Schéma de Cohérence Territoriale, la CAN invite les communes à aménager les entrées des bourgs afin de les rendre plus attractifs. L'État, la Région offrant des possibilités de subventions, la municipalité d'alors décide de lancer un projet ambitieux en 3 phases afin de sécuriser et paysager l'entrée par la route de Niort jusqu'au centre bourg. Tous les réseaux, eaux potable, pluviale, assainissement, électricité, éclairage public, voirie, ont été refaits et enfouis pour certains. Tous répondent aux normes actuelles. Cette restructuration offre désormais une entrée agréable et sécurisée. En 2020 restait la dernière tranche, la Place de l'Église, la municipalité actuelle a repris le projet et en a assuré la mise en chantier.

Conseil Municipal

Les derniers conseils municipaux ont eu lieu les jeudi 21 juillet et 1^{er} août 2022, voici quelques points qui ont été abordés :

- En raison de l'augmentation du coût des denrées alimentaires et de l'électricité, la commune doit faire face à une hausse de 12% du marché de notre prestataire pour le restaurant scolaire.

Le conseil municipal décide que le prix du repas va augmenter de 4% à la rentrée 2022 et la commune prendra à sa charge le reste du coût supplémentaire.

- Le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs de l'accueil périscolaire de 4% au 1^{er} septembre 2022, la structure devant aussi faire face à la hausse des prix de l'énergie.

- Les nouveaux règlements du cimetière et de l'espace cinéraire ont été discutés par le conseil municipal. Des modifications ont été apportées et ils sont validés. Les tarifs de l'espace cinéraire seront votés lors d'un prochain conseil municipal afin de pouvoir ouvrir à la vente les cavurnes.

Retrouvez l'ensemble du compte-rendu, y compris l'essentiel des échanges, sur le site de la commune : www.saint-hilaire-la-palud.fr/mairie/equipe-municipale/conseils-municipaux.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 8 septembre 2022 à 20h15 à la Mairie.